



Photo Archives RL

LES GENS

L'aventure du court-métrage

christiane olivier

la date

19

Christiane Olivier, directrice artistique du Festival de contes en chaises longues, vient d'être désignée membre du jury du Festival du court-métrage de Tourtour, dans le Var (qui a lieu du 27 au 29 juillet). Une nouvelle expérience que la Gorceenne, gérante de Co-Productions explique.

Pourquoi avoir accepté ce rôle ?
« On a la chance d'habiter à Lorgues, à cinq minutes d'un cinéma d'art et essai géré par des gens extraordinaires qui invitent régulièrement des réalisateurs avec des débats après les films. On aura par exemple la semaine prochaine Luc Dardenne qui présentera son film La Fille inconnue. Ces personnes organisent aussi Les Rencontres cinématographiques de Lorgues et à la clôture de celles-ci, j'ai rencontré la présidente du festival de court-métrage, Michèle Van Panhuys-Sigler, qui m'a proposé de faire partie du jury 2017. Il lui semblait qu'à côté des réalisateurs qui font partie du jury ce serait intéressant d'avoir une personne du milieu artistique. Aussi me voilà lancée dans cette aventure. »

Quel rapport avez-vous avec le court-métrage ?

« Ce qui me plaît dans le court-métrage, qui ne doit pas excéder une heure, c'est qu'on retrouve les mêmes catégories que dans les films. Les réalisateurs doivent condenser et concentrer leurs efforts pour faire passer une idée, et conquérir un public. En art, il y a une règle qu'on pourrait rappeler : la contrainte rend créatif. On retrouve donc dans les courts-métrages beaucoup de films expérimentaux et beaucoup d'originalité. C'est ce qui me plaît. »

Connaissez-vous le monde du cinéma ?

« Pas vraiment, et c'est ce qui me plaît également dans cette aventure. Je vais rencontrer des réalisateurs, échanger avec eux. En plus, ce sera à Tourtour, le village dans le ciel, un lieu extraordinaire où tout se passe en plein air. Ça ne va être que du bonheur. »

Informations : www.festivalcourtscourts.fr festivalcourts-courts@gmail.com

Montmédy. — La commission d'étude et de protection des chauves-souris de Lorraine (CPE-PESC), en partenariat avec le Conservatoire d'espaces naturels de Lorraine, fera découvrir les mœurs des chauves-souris, leurs techniques de chasse au sonar et même leurs cris grâce à un détecteur d'ultrasons, samedi 19 août, à 20h, devant l'office de tourisme de la Citadelle. Gratuit. Contact : 03 87 03 00 90.

URGENCES

Ambulances
Longuyon : Ambulances Kayser (03 82 26 57 36) ; Longuyon Ambulances (03 82 39 30 90).
Pierrepont : Chrétien (03 82 89 75 08).x
Cutry : Oxygène (03 82 24 55 75).
Gorcy : établissements d'Ascenzio (03 82 26 80 90).
Lexy : Lexy ambulances (03 82 23 20 84).
Mont-Saint-Martin : Nilles (03 82 23 31 41).
Médecin
Longuyon : en cas d'urgence, composer le 15.
Pharmacie
Longuyon : jusqu'à 9h, pharmacie Guillot, 24 rue de Jametz à Marville (tél. 03 29 88 19 19). Ensuite, s'adresser à la pharmacie pharmacie Dorion, 21 rue de l'Hôtel-de-Ville à Longuyon (tél. 03 82 26 50 60).

Urgences dentaires
Longuyon : pour connaître le dentiste de garde, composer le 15.
Hôpital
Mont-Saint-Martin : centre hospitalier, 4 rue Alfred-Labbé (03 82 44 70 00), clinique du Mont-Saint-Martin (03 82 44 75 50), consultations médico-psychiatriques (03 82 44 75 45).

VIE SCOLAIRE

rassemblement pédagogique intercommunal de la vallée de l'othain

Grand-Failly : du nouveau pour la rentrée scolaire

Un nouveau cadre attend les écoliers à Grand-Failly à la rentrée en septembre. Une nouvelle salle de classe a été créée et le groupe scolaire est en pleine réfection. Le retour à la semaine de quatre jours est également acté.

Depuis le début des grandes vacances scolaires, Jean-François Damien, maire de Grand-Failly et président du Rassemblement pédagogique intercommunal de la Vallée de l'Othain, est à la manœuvre pour coordonner les travaux de rénovation du groupe scolaire communal.

Le premier étage. — Installée dans un bâtiment communal, une nouvelle classe vient de voir le jour au premier étage, en lieu et place des bureaux de l'ancienne mairie. Le bureau du maire va devenir une salle informatique, tandis que l'ex-secrétariat est transformé en local d'archives, donnant également sur une issue de secours. Quant à la salle du conseil, elle abritera dorénavant la classe de CP/CE1, transférée de Saint-Jean-lès-Longuyon.

Par ailleurs, pour répondre aux normes sanitaires, trois toilettes sont installées, une pour les filles, une pour les garçons et enfin la dernière pour le professeur des écoles.

Au rez-de-chaussée. — La classe des CE-CM1 et CM2, déjà en service, est entièrement rénovée de fond en comble avec la pose d'une issue de secours. Pour respecter la législation, la porte d'entrée a été agrandie, la classe accueillant plus de 19 élèves. Ces deux classes sont entièrement refaites, y compris les revêtements de sol. Du mobilier tout neuf y sera installé.

La main-d'œuvre. — En grande partie effectuée par les employés municipaux de Grand-Failly, hormis la pose et fourniture des installations spécifiques (porte de secours, plomberie), les travaux avancent bon train, car il faut que tout soit prêt pour la rentrée de septembre.

Le coût des opérations. — Le prix des travaux se monte à 23 969 € hors taxes. Ils sont subventionnés à hauteur de 5 500 € de la part du conseil départemental, 4 000 € de la réserve parlementaire de l'ex-député Jean-Marc Fournel et 9 587 € en provenance de la Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR).

Le reliquat est entièrement à la charge du RPI et de ses quatre communes (Grand-Failly, Petit-Failly, Villers-le-Rond et Saint-Jean-lès-Longuyon).

Nouveaux horaires pour les transports

Le retour à la semaine à quatre jours. — Par décision des conseils de classe et la volonté des municipalités concernées, le principe du retour à la semaine à quatre jours est acté pour prendre effet à la rentrée de septembre. Le périscolaire reste inchangé.

La cantine. — A Saint-Jean-lès-Longuyon, elle est gérée par le RPI. Pour les maternelles et à Grand-Failly par Les Francas pour les deux autres classes, ceci aura pour effet de supprimer le transport méridien et d'économiser environ 20 000 € de frais de transport.

La restauration sera assurée par un traiteur Saint-Jean-lès-Longuyon (zone industrielle Le Tillombois) 8h14, retour à

Les nouveaux horaires de transports par autocar. — Deux services de transport en commun fonctionneront. La liaison Petit-Xivry – Grand-Failly – Petit-Xivry : départ Petit-Xivry 8h06, retour à 16h25 ; Villers-le-Rond, (arrêt de bus rue de l'Église) 8h12, retour à 16h19 ; Saint-Jean-lès-Longuyon (zone industrielle Le Tillombois) 8h14, retour à



Au rez-de-chaussée, une porte de secours (à gauche) a été créée. Photo RL

16h16 ; Saint-Jean-lès-Longuyon (école) 8h15, retour à 16h14 ; Ham-les-Saint-Jean (abribus rue de la fontaine) 8h19, retour à 16h12 ; Petit-Failly 8h22, retour à 16h10 ; Grand-Failly 8h28, retour à 16h05.

La liaison Rupt-sur-Othain – Grand-Failly – Rupt-sur-Othain : départ Rupt-sur-Othain (Croisement grand-rue) 8h12, retour à 16h19 ; Grand-Failly (École, abribus du Catinat) 8h16, retour 16h15 ; Petit-Failly 8h22, retour 16h10 ; Ham-les-Saint-Jean (Abribus rue de la fontaine) 8h25, retour 16h07 ; Saint-Jean-lès-Longuyon (École) 8h28, retour 16h04.



L'ancienne salle du conseil municipal du premier étage se transforme petit à petit. Photo RL

LONGUYON

Bons de fournitures scolaires

Les bons de fournitures scolaires pour la rentrée 2017-2018 seront disponibles au service accueil/population du 17 août au 27 octobre de 9h à 11h45 et de 14h à 16h45. Ils sont réservés aux collégiens et lycéens longuyonnais (jusqu'à l'âge de 18 ans) à raison d'un seul bon par élève et par an. Pas de délivrance en cas de redoublement, ou d'apprentissage, si rémunération par l'employeur. Ces bons sont valables uniquement pour les fournitures scolaires, vêtements, chaussures et matériel professionnel à l'exclusion de toute autre prestation et seulement chez les commerçants longuyonnais. Il est rappelé que la présence d'un responsable légal est obligatoire. Pour en bénéficier, se munir d'un certificat de scolarité pour la rentrée 2017-2018 ou du dernier bulletin de notes (3^e trimestre) et de remplir une attestation sur l'honneur auprès du service accueil/population.

Pour les élèves qui intègrent la seconde, fournir impérativement un certificat de scolarité du lycée. En cas de changement d'établissement, un certificat de scolarité est obligatoire. Fournir impérativement la liste du matériel pour les établissements professionnels. Aucun bon ne sera délivré après le 27 octobre.

MONT-SAINT-MARTIN

Bonjour la vie

Nous avons appris les naissances de :
• **Eda**, le 18 juillet, au foyer d'Ilyas Hirka et de Hatice Kilic.
• **Fatima**, le 17 juillet, au foyer de Diouma Bah et de Salimatou Bah.
• **Cham**, le 18 juillet, au foyer de Taha Ali et de Wafaa Sharif.
• **Rim**, le 20 juillet, au foyer de Slimane Rachek et de Radia Hamlat.
Nos félicitations aux parents et nos vœux de prospérité aux bébés.

VILLE-HOUDLÉMONT

Conseil municipal

Le conseil municipal se réunira mercredi 2 août, à 20h, en mairie.
A l'ordre du jour : Smitral (syndicat de transports), convention téléphonique mobile, information gestion emprunt, devis Office national des forêts, bilan financier Village fleuri, dissolution de l'association Les Amis de Saint-Denis, étude de mise en place de colis pour les anciens, travaux entrée du cimetière et au local communal Grand'rue, aménagement devant le lavoir Grand'rue, divers.

SPORT

Premières foulées pour l'Entente sportive Cons Ugny Val de Chiers

football

INTERSPORT
LE SPORT COMMENCE ICI

DU SAMEDI 29 JUILLET AU MARDI 8 AOÛT 2017

2 ARTICLES SOLDÉS ACHETÉS le 3^e à 1^e

*Le moins cher des 3 est à 1 €. Sur articles signalés en magasin. Hors achat de cartes cadeaux et non cumulable avec d'autres promotions en cours.

MOULIN-LÈS-METZ waves
Zone Actisud CC Waves

L'heure de la reprise a sonné pour les footballeurs de Cons-la-Grandville et Ugny, regroupés cette saison sous la bannière de l'Entente sportive Cons Ugny Val de Chiers. Trente-cinq seniors masculins et vingt féminines, ainsi qu'une équipe de vétérans joueront sous les couleurs de ce nouveau club présidé par Stéphane Jubert et avec comme vice-président Sébastien Petit.

Un local, Fabrice Zavettieri, entrainera les seniors masculins de cette fusion issue du CSU (club sportif Ugny) et du CSSH (club sportif Saint-Hubert). Ancien joueur du club de Cons, il habite à Ugny.

Deux équipes seniors masculines seront engagées en championnat, l'équipe A évoluera en troisième division et l'équipe B en quatrième division. Pour préparer la reprise du championnat fixée respectivement au 27 août et 3 septembre, un tournoi sera organisé les 12 et 13 août, dénommé challenge Jean-Pa-

Stabiliser et faire perdurer la fusion

gny. Il verra la participation des clubs de Saint-Jean-lès-Longuyon, Halanzy (Belgique) et du CSP Rehon. Nouveauté cette année, une équipe féminine, elle sera coachée par Yan Le Nenon. Ce sera l'une des seules équipes du Pays-Haut engagée en championnat à 11. Elle jouera en Ligue, au niveau promotion d'honneur (PH). Pour parfaire sa préparation, un match est prévu ce dimanche 30 juillet à 15h contre Uckange, sur le terrain d'Ugny.



Elles et ils étaient nombreux à participer aux premiers entraînements de l'Entente sportive Cons Ugny Val de Chiers. Photo RL

seulement deux kilomètres. » Les entraînements ont lieu les mardis à Cons-la-Grandville et les vendredis à Ugny.

Ils mettent pour l'instant plus particulièrement l'accent sur la préparation physique. Pour les rencontres officielles, les

matches de l'équipe A se joueront à Cons et ceux de l'équipe B ainsi que des féminines à Ugny. À noter que le

jeune club est toujours à la recherche d'arbitres, ainsi que de bénévoles et d'éducateurs pour encadrer les jeunes.